

Appel à Communication

1^{ère} Conférence Francophone "Gestion des Connaissances, Société et Organisations"

Organisée par le Groupe ESC Troyes en collaboration avec l'Institut National des Télécommunications (INT) et l'Institut de Cognitique (Université Bordeaux II)

Soutenu par l'ADERSE

Les 13 et 14 mai 2008 à Troyes

Président du comité scientifique :

Jean-Louis Ermine, INT Management, Laboratoire CEMANTIC (Centre de Recherches en Management et TIC)

Président du comité d'organisation :

Bertrand Pauget, Groupe ESC Troyes

Objectifs de la conférence :

L'objectif de cette première conférence francophone « Gestion des connaissances, Société et Organisations » est de réunir des chercheurs issus de différentes disciplines (management, économie, sociologie, droit, sciences de l'ingénieur...) autour des enjeux et des défis liés à la gestion des connaissances dans les organisations et plus généralement dans notre société. Cette conférence s'inscrit donc dans une perspective pluridisciplinaire et vise à croiser différentes approches académiques dans le but de repérer et de faire émerger les tendances qui se dessinent aujourd'hui dans les domaines suivants : la société de la connaissance, l'économie de la connaissance, la gestion des connaissances, la cognitique et l'ingénierie des connaissances. Cette conférence a un double objectif. Il s'agit d'une part de faire un bilan sur les avancées des analyses théoriques dans le domaine des organisations et d'autre part de tenter de comprendre les mutations rencontrées aux frontières et au sein des entreprises depuis plusieurs années et en corollaire de mettre en évidence les principaux enjeux sociétaux liés à ces mutations. Les contributions pourront s'inscrire dans les quatre grandes thématiques suivantes :

1) La société de la connaissance

Les débats récents autour de la « société de la connaissance » ou « société du savoir », reflètent une nouvelle vision de nos sociétés civiles dans laquelle la connaissance devient LA matière première du processus de développement socio-économique. Cette dimension est aujourd'hui au cœur du « processus de Lisbonne » et vise à faire de l'économie européenne : « *l'économie de la connaissance la plus compétitive et la plus dynamique du monde, capable d'une croissance économique durable accompagnée d'une amélioration quantitative et qualitative de l'emploi et d'une plus grande cohésion sociale* ». L'avènement de cette « société de la connaissance » va s'accompagner d'importantes transformations dans le tissu socio-économique dont on appréhende encore mal la portée et les implications : comment vont évoluer les liens sociaux, quelle place pour les « seniors », construction de nouveaux territoires « virtuels » ...

2) L'économie de la connaissance

La connaissance est désormais considérée comme une nouvelle source de richesse et un « nouvel » actif au sein des firmes et des organisations. Pourtant, les économistes n'ont pas attendu le « processus de Lisbonne » que nous évoquions plus haut pour s'intéresser au bien « connaissance ». Cette dimension est ainsi au cœur de l'école « évolutionniste » dans laquelle la connaissance est considérée comme un actif immatériel fondamental dans la croissance de l'entreprise, et comme une de ses principales ressources stratégiques. Sa gestion pose cependant de nombreux problèmes en raison de ses caractéristiques : la connaissance est difficilement contrôlable (diffusion involontaire, ou au contraire impossibilité d'accès et de partage). C'est une ressource inépuisable (elle ne se détruit pas par l'usage). Elle s'accumule dans l'organisation, et c'est à travers ce processus d'accumulation et en corollaire son exploitation et sa diffusion que se joue le développement de la firme. Aussi, quels sont aujourd'hui les enjeux liés à la gestion de cet actif, comment gérer et protéger au mieux la connaissance, comment mesurer cet actif immatériel, comment valoriser les connaissances de la firme...

3) La gestion des connaissances

Dans une perspective plus managériale, la gestion des connaissances ou « Knowledge Management » (KM), est une discipline en pleine expansion dans le monde des entreprises dont les objectifs visent la formalisation et le transfert des savoirs spécifiques (métier) à l'organisation, la capitalisation et l'exploitation de ces savoirs en vue d'améliorer la performance organisationnelle. Là encore, de nombreux défis restent à relever : quelles sont les modalités d'organisation les mieux adaptées à la gestion des connaissances, comment favoriser la création de communautés de pratique, comment stimuler l'innovation à travers la gestion des connaissances, quelles stratégies de gestion des connaissances adopter, comment gérer les connaissances dans l'entreprise-réseau,...

4) La cognitive

Enfin, avec le développement des technologies de l'information et de la communication (ICT), les entreprises doivent faire face au problème de la « surcharge » d'information, c'est-à-dire de la quantité d'informations à traiter pour permettre aux acteurs de se forger une représentation de leur environnement interne et externe. C'est à ce niveau que se pose le problème du « sens ». En effet, la transformation de l'information en connaissance implique un processus d'interprétation. Ce processus cognitif permet d'exploiter la connaissance dans un contexte donné et donne un sens à l'action. En posant la connaissance comme objet central d'une étude pluridisciplinaire, la cognitive s'appuie largement sur l'informatique, mais elle étend son champ d'investigation bien au delà de l'objet « information ». Dans ce contexte, les « facteurs humains » sont au cœur des sciences cognitives. L'étude des interactions « homme-machine », l'aide et la suppléance cognitive, l'ergonomie cognitive... ne sont que des exemples des apports de la cognitive à la gestion des connaissances. Parmi les techniques de la cognitive, l'ingénierie des connaissances cherche à faciliter la conception de systèmes à base de connaissances. A ce niveau, la difficulté essentielle réside dans la capacité à transférer des connaissances d'un ou plusieurs experts humains dans un progiciel ou un artefact technologique. Là encore de nombreux défis doivent être relevés : quelles méthodes utiliser pour le « recueil » des connaissances, quelles sont les implications d'une approche cognitive de l'entreprise...

Principaux thèmes (liste non limitative)

Le rôle des seniors dans la « société de la connaissance » : comment valoriser nos anciens ?

Les nouveaux « univers virtuels sociaux » (Second Life, Askville, Habbo...) et le Web communautaire (Web 2.0).

Gestion des connaissances et e-administration

Construction et déconstruction du lien social dans la société de la connaissance.

Mesurer l'immatériel, enjeux et défis.

Gestion des connaissances et innovation dans l'organisation

Economie de la connaissance et régulation des marchés : quelles perspectives ?

Propriété intellectuelle et privatisation de la connaissance.

Les systèmes nationaux d'innovation : comment favoriser la création et la diffusion de connaissances ?

Connaissance « tacite » versus « explicite » : vrais enjeux et faux débats.

Design organisationnel et gestion des connaissances.

Les stratégies de gestion des connaissances dans l'entreprise.

Gérer la connaissance « inter-organisationnelle »

Ingénierie des connaissances : quels apports pour le management ?

La quête du sens : la nature ontologique de la connaissance.

Cognition et conception.....

Connaissances et famille de connaissances : entre exploitation et exploration.

.....

Procédure de soumission des communications :

L'article comportera 10 pages minimum (hors annexes).

La mise en page (format A4) devra prévoir des marges (supérieures, inférieures et latérales) de 2,5 cm. Le corps du texte ne doit pas excéder 12 pages y compris les notes de fin de documents, la bibliographie et les annexes. Il sera écrit en Times New Roman (12 points), en interligne un et demi et sera justifié (aligné à gauche et à droite). Les pages numérotées seront sans en tête ni pied de page particulier.

La première page, non numérotée, comprendra uniquement :

- le titre de l'article (Times 18 gras) ;
- le(s) nom(s) de(s) auteur(s) et leur affiliation (Times 14 gras) ;
- l'adresse postale et électronique à qui la correspondance doit être adressée (Times 12) ;
- un résumé à interligne simple (500 mots maximum) indiquant la problématique, la méthodologie et les principaux résultats de l'article (Times 12, justifié) ;

- un maximum de cinq (5) mots clés (Times 12) ;

La deuxième page ne doit contenir que le titre de l'article et la communication ; elle ne doit pas mentionner le(s) auteur(s).

Le corps de la communication :

Le texte, en interligne un et demi, sera justifié (aligné à gauche et à droite) et doit être présenté de telle sorte que la hiérarchie des titres soit claire, ne dépassant pas 3 niveaux :

- niveau 1 : un chiffre (1. par exemple) titre en Times 12 gras en majuscule
- niveau 2 : deux chiffres (1.1. par exemple) sous-titres en Times 12 gras en petite majuscule
- niveau 3 : trois chiffres (1.1.1. par exemple) sous-titres en Times 12 gras

Les auteurs sont priés d'utiliser les styles *MS Word* appropriés (notamment pour les niveaux de titres ou sous-titres : *Titre 1, 2, ...*), d'éviter l'utilisation de caractère en italiques, de ne pas souligner les titres, de limiter le nombre de notes (qui seront le cas échéant renvoyées en bas de page) et d'insérer les tableaux et figures dans le texte aux bons endroits.

A la suite de l'article, on fera successivement apparaître :

- les références bibliographiques, par ordre alphabétique des auteurs
- les éventuelles annexes désignées par des lettres.

Envoi de la communication :

Le nom du fichier doit être nommé de la façon suivante : votre nom, suivi de la première lettre de votre prénom et de l'extension DOC ou RTF. Par exemple, Max Weber soumettrait le fichier WEBERM.DOC.

► **Adresse de soumission : Bertrand Pauget** (bertrand.pauget@groupe-esc-troyes.com) ; plus d'informations : <http://www.groupe-esc-troyes.com/colloque>

Comité scientifique :

JL. Ermine, président, (Int Evry), **Y. Bertacchini**, (Université Sud Toulon Var), **D. Boulanger** (Modeme, Université Jean Moulin, Lyon), **W. Baets (Euromed Marseille)**, **A. Benayache** (Docteur en informatique), **PJ Benghozi** (Ecole Polytechnique, Paris), **JC Bocquet** (Ecole centrale Paris), **G. Boy** (Eurisco International), **M. Cabrol** (Groupe ESC Troyes), **Ph. Castelnau** (Int Evry), **V. Chanal** (Université Grenoble II), **S. Charreire-Petit** (Université Paris Sud), **A. David** (ENS Cachan), **R. Dieng** (Inria), **O. Dupouet** (Bordeaux EM, management school), **M. Gensollen** (ENST), **B. Guillon** (UPPA, IUT de Bayonne), **C. Grenier** (Euromed Marseille), **T. Isckia** (INT Evry), **JM Larrasquet** (Ecole supérieure des technologies industrielles avancées, Bidard), **S. Lalhou** (EDF R&D), **D. Lang** (Int Evry), **Benoît Leblanc** (Université Bordeaux II), **JF Lebraty** (Université Nice Sophia-Antipolis), **C. Lobet-Maris** (Université de Namur, Belgique), **D. Moroz** (Groupe ESC Troyes), **F. Munier** (Université de Strasbourg I), **M. Nekhili** (Groupe ESC Troyes), **B. Pauget** (Groupe ESC Troyes), **Y. Pesqueux** (CNAM), **M. Puech** (Université Paris IV), **C. Rosenthal-Sabroux** (Université Paris Dauphine), **L. Simon** (Hec Montréal), **JF Soulet** (Université Toulouse II), **Thierno Tounkara** (Int Evry)

Comité d'organisation :

Bertrand Pauget, Groupe ESC Troyes (président)
Mathieu Cabrol, Groupe ESC Troyes
Didier Calcei, Groupe ESC Troyes,
Anne Perrin, Groupe ESC Troyes
David Moroz, Groupe ESC Troyes
A. Benayache, docteur en informatique

Dates à retenir

- **18 février 2008** : date limite de réception des communications,
- **20 mars 2008** : retour des évaluations au(x) auteur(s),
- **16 avril 2008** : envoi des textes définitifs,
- **13 et 14 mai 2008** : colloque

Remarques aux auteurs

Le comité d'organisation envisage, en fonction du nombre de projets de communication retenues, et avec l'accord des auteurs, de réaliser un projet d'ouvrage collectif et/ou un numéro spécial destiné à être publié dans une revue académique à comité de lecture, dont le choix sera effectué ultérieurement de manière collégiale.

Date limite d'inscription : 6 mai 2008

Lieu de la Conférence

Groupe ESC de Troyes, **Campus Saint Martin**, 13 boulevard Henri Barbusse,
10 000 Troyes

Frais d'inscription

Participation professeur, maître de conférences et professionnels : 150 €

Taris étudiants dont Doctorants: 100 €

Pour les modalités d'hébergement, merci de contacter le comité d'organisation.